

*Discours de M. le Haut-Commissaire*  
*Cérémonie de la Sainte Barbe - 4 décembre 2014*

Monsieur le Ministre, représentant le Président de la Polynésie française,  
Madame et messieurs les Députés,  
Monsieur le Sénateur,  
Monsieur le représentant de l'Amiral,  
Monsieur le Conseiller économique, social et environnemental,  
Monsieur le Président du conseil économique, social et culturel,  
Mesdames et messieurs les maires,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Monsieur le Commandant de la Gendarmerie pour la Polynésie française,  
Monsieur le Directeur de la Sécurité publique,  
Monsieur le Directeur de la Défense et de la protection civile  
Monsieur le Président de la fédération polynésienne de Protection civile,  
Monsieur le Président du comité des secouristes français,  
Monsieur le Président du comité de secourisme polynésien,  
Messieurs les Chefs de centre,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir, un honneur de s'adresser à celles et ceux qui, chaque jour, en tout lieu du territoire de la Polynésie française, animés par un esprit de cohésion exceptionnel, répondent aux situations de détresse qui affectent la population, dans un seul but : secourir.

Les sapeurs-pompiers sauvent nos vies, garantissent notre sécurité. Sur tous nos territoires, sans jamais faillir, ils veillent quotidiennement, assidûment, sur notre collectivité. Avec discrétion et humilité, ils servent leur pays. Nous avons un devoir moral de reconnaissance envers eux qu'ils soient professionnels ou volontaires.

La Nation a une profonde affection pour celles et ceux qui, avec ô combien de courage, portent secours. Mais l'engagement des sapeurs-pompiers, c'est aussi l'engagement de leurs familles qui partagent le risque inhérent à toute mission. Il convient de leur rendre hommage également.

La cérémonie qui vient de se dérouler, et les discours qui l'entourent, sont aujourd'hui hautement symboliques pour les acteurs du secours, comme pour les acteurs institutionnels qui œuvrent au profit de la sécurité civile.

La présence nombreuse des autres acteurs de la protection des populations témoigne de leur reconnaissance. Je veux ici les saluer : Gendarmerie nationale, Police nationale, Polices municipales, Maritime rescue coordination center (MRCC), Forces armées, Centre hospitalier.

L'occasion m'est donnée d'évoquer, avec vous, les chantiers de la sécurité civile en Polynésie française. Je veux, à cet effet, souligner la modernisation des moyens, la professionnalisation des personnels et la solidarité intercommunale.

Les communes, conscientes du rôle majeur de leurs centres de secours ont entamé la mise aux normes de leurs matériels et la modernisation de leurs moyens, avec le soutien de l'Etat et du Pays au travers notamment des crédits consacrés par le comité des finances locales.

L'effort des communes avec le soutien du Centre de gestion et de formation porte également sur le développement des compétences de nos sapeurs-pompiers. La création d'une spécialité sécurité civile au sein de la fonction publique communale de Polynésie française nous oblige, en effet, à être particulièrement exigeants. C'est ainsi qu'a pu être organisé cette année, avec le soutien de la Direction de la Défense et de la Protection Civile, un stage de qualification « Chef de centre » pleinement reconnu car préparé en collaboration avec l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers dont la réputation dépasse nos frontières.

Tous les sapeurs-pompiers partagent ce souci de formation continue. Cette exigence participe d'ailleurs de l'esprit de solidarité qui caractérise votre profession, et témoigne de cette identité forte qui vous unit. Cette solidarité s'exprime également à l'endroit des communes quand elles s'entendent, par exemple, pour lutter contre les feux de brousse de manière coordonnée, avec l'approbation unanime d'un ordre d'opération qui définit les modalités d'entraide entre communes. Cette année, la dynamique impulsée par la Direction de la Défense et de la Protection Civile marque l'ouverture, l'approfondissement ou la

conclusion de chantiers importants dans le domaine de la sécurité civile. Je pense en particulier à la création d'un centre de traitement d'alerte des secours, jumelé avec le SAMU, qui sera animé par les trois communes d'ARUE, MAHINA et PIRAE courant 2015. Ce sera, je n'en doute pas, un bel exemple de modernisation et de solidarité.

Votre, notre objectif doit être de poursuivre le développement des ressources potentielles à travers le volontariat notamment, pour veiller à l'efficacité de la distribution des secours sur l'ensemble du territoire.

Cette cérémonie de la Sainte Barbe nous permet de véhiculer les valeurs de courage, de dévouement et de solidarité que vous portez, et de souligner l'importance d'une réponse opérationnelle de qualité fondée sur les compétences des hommes et des femmes acteurs de la sécurité civile.

C'est avec une grande satisfaction que je vous remercie, mesdames, messieurs les acteurs de la sécurité civile, pour le travail accompli et d'avance pour celui qui reste à accomplir.